



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



PROGRAMME

CYCLE DE SÉMINAIRES

La cohésion sociale par ses instruments
Quelle actualité des approches et des méthodes dans le champ social ?

Séance 6 : L'entrepreneuriat social au service de l'innovation

Mercredi 23 mars 2011 de 15h à 18h

Centre d'analyse stratégique - 18, rue de Martignac - 75007 Paris

Questions sociales

En France, l'entrepreneuriat social est une notion récente même si certaines pratiques, aujourd'hui identifiées comme telles, existent depuis les années 1980. L'entrepreneuriat social est perçu, de plus en plus, comme vecteur possible d'innovation et de justice sociales. Il semble pouvoir répondre à une partie des critiques adressées à une administration rigide, en proposant "d'importer", au sein du secteur social, les outils de gestion du secteur marchand. En outre, cette nouvelle démarche aurait pour avantage d'offrir une meilleure utilisation des moyens disponibles, afin de faire mieux à moindre coût. L'intérêt est double. Il s'agit d'une part d'améliorer la productivité du service social, et ce faisant de contribuer à une meilleure gestion de l'argent public ; d'autre part, de susciter des innovations permettant de couvrir des besoins sociaux non satisfaits. Effet de mode ou nouvelle démarche probante, dans quelle mesure l'entrepreneuriat social offre-t-il des solutions pour innover au sein du champ social ?

L'entrepreneuriat social se situe au croisement de trois mouvements principaux : l'économie sociale et solidaire (implantation locale de l'action sociale, raisonnement en terme de bénéfices limités et principes éthiques en matière de gouvernance), le *social business* anglo-saxon (entendu comme l'activité d'entreprises visant à être autosuffisantes financièrement, si ce n'est rentables, dans le but d'atteindre un objectif social déterminé), et enfin, la marchandisation de l'action sociale (et notamment le passage d'un mode de fonctionnement par subventions à un mode de fonctionnement par appels à projets). A ce titre, l'entrepreneuriat social, qui emprunte à la fois au secteur social non lucratif traditionnel et aux modes de gestion des entreprises privées, apporte des solutions nouvelles dans des secteurs variés : lutte contre la pauvreté (épiceries solidaires, mise en place de micro crédits...), insertion (réseaux de franchises à caractère social, jardins de Cocagne...), ou encore un accompagnement à destination des publics fragilisés (structures de prise en charge globale des toxicomanes sur l'exemple du groupe SOS, crèches à horaire atypique...).

Ces nouvelles méthodes ont suscité un intérêt croissant de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi, de nombreux programmes politiques récents insistent sur l'importance de ce type de démarches. Au Royaume-Uni, ces sujets bénéficient d'un poids politique significatif et ont été au cœur de la campagne de D. Cameron. De même, aux Etats-Unis, B. Obama a créé en juillet 2010 un fonds d'innovation sociale. A une autre échelle, en France aussi les initiatives se sont multipliées. Elles ont notamment été promues dans le cadre des réflexions sur l'économie sociale et solidaire. En effet, en octobre 2009, le Premier ministre a chargé le député F. Vercamer d'une mission sur l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat social⁽¹⁾.

Centre d'analyse
stratégique
18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Direction Générale
de la Cohésion Sociale
11, place des Cinq
Martyrs du Lycée
Buffon
75014 Paris
Tél. : 01 40 56 60 00

[1] Si le rapport porte le titre "économie sociale et solidaire", la lettre de mission du Premier ministre précise : "Je souhaite que notre pays [...] se dote dans les tout prochains mois d'une politique ambitieuse de développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social".

Cette démarche récente induit une série de questions : Quels sont les contours de l'entrepreneuriat social en France ? Serait-il plus efficace que les modes d'actions traditionnels ? Comment garantir la diffusion des expériences innovantes ayant fait leurs preuves ? Quel doit être le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales dans le repérage et le soutien de ces projets ? Et enfin, les collectivités publiques doivent-elles, et peuvent-elles, s'inspirer de ces logiques jugées efficaces ?

15h00 Introduction Vincent CHRIQUI,
Directeur général
du Centre d'analyse stratégique

▼ **15h10 L'entrepreneuriat social en France et à l'étranger : un vecteur d'innovation sociale ?**

Animation : **Sylvain LEMOINE,**
Responsable du Département Questions sociales, Centre d'analyse stratégique

► **Approches de l'entrepreneuriat social en Europe et aux États-Unis**

Thierry SIBIEUDE, Professeur titulaire de la chaire d'entrepreneuriat social à l'ESSEC

Filippo ADDARII, Executive Director, Euclid Network – The European network of civil society professionals / London

Simon EVILL, Social Business Manager, ClearlySo – The online marketplace for social business, social enterprise, and social investment / London

► **L'entrepreneuriat social à la française**

Danièle DEMOUSTIER, Maître de conférences en économie, à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble

16h10 Échanges avec la salle

▼ **16h30 Comment identifier les bonnes pratiques et permettre la généralisation des projets innovants ?**

Animation : **Flore CAPELIER,** Conseillère scientifique du Département Questions Sociales, Centre d'analyse stratégique

► **Présentation du rapport sur l'économie sociale et solidaire réalisé en 2009 par le député Francis VERCAMER**

► **L'articulation entre l'opérateur et le réseau pour favoriser l'émergence de bonnes pratiques : deux illustrations**

1^{ère} illustration au sein du CEGES avec le programme Aidants-Aidés relatif à la perte d'autonomie

Guillaume LÉGAUT, Délégué général du CEGES (Conseil des Entreprises Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale)

Marie-Pierre JANVRIN-POUCHAIN, Responsable du Pôle Innovation Sociale (Direction des Relations Institutionnelles et Mutualistes) - MACIF Mutualité

Le programme "aidants/aidés" s'intéresse aux modalités d'accompagnement des aidants familiaux. Il s'agit d'élaborer de nouveaux dispositifs pour qu'ils puissent assumer leur rôle de soutien auprès des personnes âgées de leur entourage, tout en préservant leur qualité de vie.

2^{ème} illustration au sein de la Fondation Ashoka-France avec le réseau Cocagne

Jean-Guy HENCKEL, Vice-Président du Mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES), Responsable du réseau Cocagne, et membre d'Ashoka France⁽²⁾

Le réseau des jardins de Cocagne développe en milieu rural l'insertion par l'activité économique à destination des bénéficiaires du RMI (production maraîchère). Le premier jardin de Cocagne français a été créé en 1991 à Besançon, il en existe aujourd'hui une centaine, et plus de quinze autres sont en projet.

17h30 Échanges avec la salle

17h50 Conclusion Jérôme FAURE, Chef de la Mission Innovation, expérimentation sociale et économie sociale à la Direction Générale de la Cohésion Sociale



Contacts Presse :

Centre d'analyse stratégique :
Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - Port. : 06 46 55 38 38

Direction Générale de la Cohésion Sociale :
Marie-Louise Carémil, Communication externe,
dgcs-com@social.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 40 56 85 28

(2) Ashoka est un réseau international de promotion de l'entrepreneuriat social. Depuis sa création en Inde en 1980, Ashoka fonctionne exclusivement sur des fonds privés et entend développer des synergies entre le monde des entreprises et celui de l'entrepreneuriat social. Cf. <http://www.ashoka.asso.fr/>